

# LIVRET DE L'ETUDIANT

## Licence L3

Mention Arts  
Parcours Culture et Patrimoines  
Arts du spectacle  
*Option Cinéma*  
*Option Arts de la scène*

*Les informations données dans ce livret, élaboré en juin 2017, ne devraient en principe pas être modifiées, sauf cas de force majeure.*

**2017 – 2018**

*Département Métiers de la Culture*  
*29, bd Gergovia – 63037 Clermont-Ferrand*  
*04 73 34 65 04*

## Présentation du Département Métiers de la culture

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Il regroupe des formations professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, métiers du livre et multimédia, tourisme...).

- **Diplôme de guide-interprète national,**
- **Licence générale et professionnelle**
- **Masters professionnels**

### **Direction :**

Raphaël Berthold

[raphael.berthold@uca.fr](mailto:raphael.berthold@uca.fr)

Bureau 304

Tel : 04 73 34 66 09

~\*~\*~

### **Parcours Arts du spectacle :**

### **Responsable filière Arts du spectacle :**

Caroline Lardy

[Caroline.lardy@uca.fr](mailto:Caroline.lardy@uca.fr)

Bureau 308

Tel: 04 73 34 66 32

### **Responsable pédagogique de troisième année :**

Option Cinéma & Arts de la scène:

Marc Pougheon

[Marc.POUGHEON@uca.fr](mailto:Marc.POUGHEON@uca.fr)

Bureau 322, sur rendez-vous

Tel : 04 73 34 66 58

### **Secrétariat 2ème année de licence (option Cinéma et option Arts de la scène) :**

Bénédicte Coppin

[Benedicte.COPPIN@uca.fr](mailto:Benedicte.COPPIN@uca.fr)

Bureau 207

Tel : 04 73 34 66 82

Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia.

Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

Vous trouverez au département :

- La direction (bureau 304),
- le secrétariat Master 1 et 2 Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle (Nadine Petoton et Marie-Juliette Arlandis),
- le secrétariat des Masters Métiers du livre, Professeur documentaliste et Licence professionnelle, des L2 et L3 Arts du spectacle (option Arts de la scène et option Cinéma), (Bénédicte Coppin bureau 207),
- le secrétariat des Licences Tourisme, Métiers du livre et de la **L1** des Arts du spectacle (Stéphanie Pérez bureau 207),
- le secrétariat du Master Tourisme et de la Licence pro Guide conférencier (Marie-Juliette Arlandis bureau 207 bis),
- le secrétariat de la Culture générale, des L2 et L3 Arts du spectacle, option Arts de la scène et option Cinéma (Bénédicte Coppin bureau 207),
- les bureaux des enseignants permanents,
- la salle des étudiants (302).

## **U.F.R. Lettres, Culture et Sciences Humaines**

### **UFR**

### **Lettres, Culture et Sciences Humaines**

Université Clermont Auvergne

29 boulevard Gergovia

63037 CLERMONT-FERRAND cedex

Tél. 04 73 34 65 04

Fax 04 73 34 65 44

[secretariat.lettres@univ-bpclermont.fr](mailto:secretariat.lettres@univ-bpclermont.fr)

<p>Pour plus d'information : <a href="http://www.uca.fr/formation/nos-&lt;br/&gt;formations/catalogue-des-&lt;br/&gt;formations/licence-arts-11245.kjsp">http://www.uca.fr/formation/nos- formations/catalogue-des- formations/licence-arts-11245.kjsp</a></p>
--

## Équipe pédagogique de la Licence 3

### **Enseignants et enseignants-chercheurs du département Métiers de la culture :**

BOISNIER Cyril, PRAG Economie-Gestion

FLAURAUD Vincent

LARDY Caroline, MCF Cinéma – Responsable de la filière

LASSAUZET Benjamin, PRAG Musicologie – Responsable 2<sup>e</sup> année Licence

LEPRON Myriam, PRAG Lettres modernes

POUGHEON Marc, PRCE Etudes cinématographiques certifié cinéma – Responsable 3<sup>e</sup> année

RUIZ Annabelle, Doctorante Histoire de l'Art et Cinéma, ATER Cinéma

SIMON Aimée, PRAG Economie-Gestion - DEPA

SOUCHÉYRE Gabriel, PRCE Arts, cinéma et audiovisuel et éditions numériques

TRIOLAIRE Cyril, MCF Etudes théâtrales

TRUPIER Etienne, PRCE Documentation Gestion de ressources documentaires

### **Enseignants d'autres départements et structures :**

BERGER, Gilles, PRCE Arts plastiques certifié cinéma

BISIAUX Lîlâ, Doctorante en études théâtrales, Université Toulouse Jean Jaurès

CIBIEN Denis, Guide-conférencier, Lecteur de langue allemande

DICKENSON Miranda, Lectrice de langue anglaise, chargée de cours au Centre des Langues et du Multimédia, UCA.

FLAURAUD, Vincent, MCF Histoire contemporaine, UCA

**GAUTHIER Géraldine,**

**LEANDRI Catherine**

**QUINAULT Sophie, PRCE Education Physique et Sportive, Certifiée danse**

ROUHER, Amélie, PRCE Lettres modernes

### **Intervenants professionnels en Arts du spectacle :**

CASSANAS Roman, Consultant en communication et en marketing web, concepteur et éditeur de sites

COISSARD Romain, Réalisateur-monteur, chargé de post-production vidéo

CUBIZOLLES Alexandre, THUILIER Sabine, architectes, scénographes urbains, co-directeurs artistiques Compagnie Pixel[13]

DEMARTY Marie-Pierre, Journaliste culturelle, administratrice, productrice et organisatrice de spectacles.

DUFOUR Rachel, comédienne, metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie « Les guêpes rouges-théâtre »

TOUZÉ Dominique, comédien, metteur en scène, directeur artistique du Wakan Théâtre

WERCKMANN Marjolaine, Scénographe

(D'autres intervenants professionnels restent à définir à la rentrée)

### **Sigles :**

PAST : professeur associé sciences et techniques

MCF : maître de conférences

PRAG : professeur agrégé

PRCE : professeur certifié

ATER : attaché temporaire d'enseignement et de recherche

DEPA : directeur d'étude de première année

CDI : centre de documentation et d'information

IUFM : institut universitaire de formation des maîtres

CAPES : certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire  
BCIU : bibliothèque communautaire et inter universitaire

## Présentation générale de la licence (L1, L2 et L3)

### Organisation de la formation

La licence **mention ARTS Parcours Culture et patrimoines : Arts du spectacle** est pluridisciplinaire et organisée en L1 et L2 sur le principe Majeure-Mineure puis Spécialisée autour d'un seul domaine en L3 au choix de l'étudiant (Option Arts de la scène ou Cinéma). Le socle de compétences communes à l'ensemble du parcours type: Culture et patrimoines : Arts du Spectacle garantit la cohérence pédagogique de la mention générale ARTS.

L'organisation prévue s'appuie d'une part sur un socle de compétences disciplinaires (cinéma, spectacle vivant danse, musique, théâtre) dans une approche fondée sur l'histoire culturelle et artistique, l'esthétique et l'analyse de corpus d'oeuvres significatifs ; d'autre part sur un socle de compétences transversales (culture numérique – économie de la culture - médiation culturelle) qui permettent jusqu'en fin de L2 (S4) d'emprunter une passerelle de réorientation vers un parcours-type ou une autre mention y compris de licences professionnelles.

#### > Mineures et majeures en L1

60% des enseignements Majeures (Licence ARTS)

40% des enseignements de la licence mention ARTS proviennent des enseignements de spécialité issus d'autres mentions de licence.

#### **Pour le Parcours Culture et patrimoines : Arts du spectacle:**

- LLCER
- EEI
- Philosophie

#### >Mineures et majeures en L2

70% des enseignements Majeures (Licence ARTS)

30% des enseignements Mineures Enseignements de spécialité d'autres Mentions de Licence :

#### **Pour le Parcours Culture et patrimoines - Arts du spectacle:**

- LLCER
- EEI
- Philosophie

### Paliers d'orientation en fin de L1 et L2

Possibilité pour les étudiants (en fonction de leur choix d'enseignements de spécialité de mineure dans une mention autre que la licence mention Arts) de s'orienter en fin de L1 et de L2 vers la Mention de Licence dans laquelle ils auront suivi les enseignements de spécialité proposés en Mineures.

>La Mention Arts propose également à tous les étudiants désireux de préparer les concours de l'enseignement du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ainsi que d'autres concours administratifs de suivre dès la L2 (S3) les Parcours dits « Pluridisciplinaires : Lettres-Administration » ou « Pluridisciplinaires Lettres-Sciences ».

## **Dimension Internationale**

Un programme d'échange accessible en L3 seulement pour un semestre ou plus en cinéma et arts de la scène est mis en place depuis 2014 avec l'université de Salford-Manchester- School of Arts and Media ainsi qu'à partir de 2015 avec les universités d'Oklahoma, Kansas et Colorado (USA). De nouveaux projets de partenariats sont en cours au vu de la demande croissante des étudiants. Les candidats désireux de partir sont sélectionnés selon des critères d'excellence et de réussite académique ainsi qu'au vu de leurs motivations pour participer à une expérience d'enseignement à l'international.

Les étudiants sont également encouragés à effectuer des stages à l'étranger en fin de L2 dans le cadre du dispositif ERASMUS STAGES.

Lien pour les échanges internationaux : <http://www.univ-bpclermont.fr/article62.html>

Responsable des programmes d'échange en Arts du spectacle: [caroline.lardy@uca.fr](mailto:caroline.lardy@uca.fr)

## **Organisation pédagogique des langues étrangères**

L1/L2 : Langue pour Spécialistes d'une Autre Discipline (Lansad) - Service commun des langues vivantes (SCLV).

L3 : Langues appliquées aux domaines professionnels.

## **Objectifs pédagogiques de la licence**

Elle a pour objectif de former de futurs professionnels des métiers des arts du spectacle dans le cadre d'une licence générale en trois ans. Formation ouverte et pluridisciplinaire, elle est un atout précieux au regard de la polyvalence demandée aux diplômés, qui doivent pouvoir s'adapter à des profils de postes très divers et évoluer au sein de la structure qui les emploie. Elle associe en permanence des connaissances théoriques à des méthodes et des savoir-faire pratiques et créatifs. La progression de la formation sur trois années favorise le sens et la prise d'initiative et de responsabilité en vue de former des professionnels curieux, cultivés et efficaces.

**La spécialité Arts du spectacle** propose une formation pluridisciplinaire associant connaissances théoriques et scientifiques sur ces différents arts (cinéma, musique, danse, théâtre), une découverte du champ professionnel de la culture, du cinéma et du spectacle vivant et une mise en application de ces connaissances par des ateliers de pratique artistique, des projets tutorés et des stages. La nécessité de cette alliance entre théorie et pratique est fondamentale pour consolider la formation et permettre aux étudiants d'intervenir sur un champ de compétences diversifié. Ces initiations techniques seront ouvertes sur la création contemporaine régionale intéressée par les domaines des arts du spectacle (expositions, résidences, festivals de cinéma, théâtre, musique, etc...) en partenariat avec le SUC (Service culturel de l'université) et les structures professionnelles associées. L'ensemble des connaissances et compétences à acquérir au cours des trois années visent à doter les étudiants d'une solide culture générale et à développer un panel de compétences permettant d'intervenir dans différents champs liés à l'administration, à l'élaboration d'une programmation, à la médiation avec les publics ou au suivi d'un projet artistique et culturel en lien avec les arts de la scène et le cinéma.

Compte tenu de la diversité du domaine, la spécialité, pluridisciplinaire en L1 et L2 se divise en deux parcours au choix de l'étudiant **à partir de la L3** :

### **Option Arts de la scène :**

Cette option vise à transmettre dans une logique d'approfondissement, des outils de compréhension des arts de la scène (théâtre, musique, danse) pour préparer les étudiants à une connaissance des réalités artistiques et à un questionnement renouvelé sur les particularités économiques, sociologiques et esthétiques du secteur. Face à ces enjeux, l'orientation générale de ce parcours consiste à croiser différentes disciplines et méthodes ainsi que des pratiques artistiques dans les champs concernés pour répondre à la nécessité actuelle d'une approche plurielle et appliquée des domaines de création liés au

spectacle vivant. La confrontation des savoirs fondamentaux avec des oeuvres musicales, chorégraphiques et théâtrales procèdera également, dans le cadre de travaux appliqués (dossiers pédagogiques, thématiques, analyses de spectacle) par la fréquentation de la scène artistique locale et la programmation ciblée des structures artistiques et culturelles associatives et institutionnelles (Scène nationale, Orchestre d'Auvergne, Centre lyrique, SMAC, etc.). Des enseignements méthodologiques et des outils d'analyse adaptés permettront également de mieux saisir les spécificités et les enjeux à l'oeuvre du secteur.

### **Option Cinéma :**

Cette option vise à offrir aux étudiants un champ de réflexion et d'approfondissement axé à la fois sur des connaissances théoriques mais également pratiques avec une dimension créative ancrée sur les métiers de l'image (ateliers d'initiation et de réalisation en cinéma de fiction, documentaire, animation, art vidéo) et les fonctions connexes liées à la valorisation, la diffusion, la programmation, la médiation et l'éducation. L'approche théorique se fera de manière historique, esthétique, économique, sociologique et critique du cinéma (fiction, documentaire, art vidéo, animation). Une réflexion sera conduite sur le rôle des images dans la société ainsi qu'aux enjeux multiples liés aux domaines de la création et de la diffusion audiovisuelle. La formation vise à doter les étudiants d'une culture théorique solide ainsi que de compétences techniques et méthodologiques dans la perspective d'une préprofessionnalisation leur permettant ainsi de s'adapter à différents secteurs professionnels. La réalisation en groupe de projets tutorés sera l'occasion de confronter les acquis théoriques à la pratique et aux réalités professionnelles. Les travaux demandés seront étroitement liés à la programmation des festivals liés à l'image (court-métrage, documentaire, arts numériques) grâce à l'accompagnement adapté des professionnels intervenants dans la formation.

### **Compétences à acquérir en Licence :**

- **Des éléments de culture générale** solides et diversifiés destinés à favoriser la réflexion personnelle, la compréhension des enjeux liés à la valorisation et la médiation d'un patrimoine, la rigueur et la cohérence dans l'élaboration de projets et de politiques culturelles.
- **Une sensibilisation au fonctionnement de l'entreprise culturelle** grâce à une initiation à l'économie, à la gestion et aux logiciels de base.
- **La maîtrise d'outils informatiques et linguistiques** indispensables à toute intégration et ouverture professionnelle.
- **La confrontation avec des œuvres** ou des exemples précis pour développer une réflexion et une sensibilité personnelles face à des objets culturels.
- **Des connaissances théoriques** (approche historique, sociologique et philosophique) du secteur.
- **Une compréhension des enjeux** esthétiques et sociologiques à l'oeuvre en cinéma de fiction, documentaire, animation, art vidéo, théâtre, musicologie, danse, cirque.
- **La maîtrise des dispositifs réglementaires** (droits d'auteur, droits de l'image).
- **Une connaissance des domaines d'intervention** par une pratique régulière et variée d'ateliers artistiques et d'une expérience de stage en milieu professionnel (4 à 6 semaines).
- **Des outils d'analyse et de méthodes** de compréhension du monde des arts de la scène et du cinéma.
- **Le suivi logistique d'une manifestation culturelle** à caractère artistique (festivals de cinéma, théâtre, musique) et **la programmation** d'un théâtre, d'une compagnie, d'un festival de cinéma selon le type de public, le projet artistique ou la ligne éditoriale de la structure.
- **La mise en œuvre d'actions de communication orales et écrites** liées à l'événement et aux relations avec les publics.

### **Débouchés : la licence générale prépare une professionnalisation**

A l'issue de la L3, la majorité des étudiants poursuivent en master. Ces masters sont en majorité ceux actuellement proposés par l'établissement (Direction de projets ou d'établissements culturels / Création éditoriale / Aménagement du territoire, MEEF Professeur documentaliste). Les masters hors de notre

établissement sont également ceux des domaines culturels et touristiques au sens large proposés notamment par les universités de Bordeaux, Brest, Dijon, Poitiers, Avignon, Montpellier, Lille, Lyon 2, ou Paris.

**A bac + 3** : Les étudiants de L2 intègrent également les licences « Ressources documentaires et bases de données » du département des métiers de la culture et du site de Vichy en « Réalisations audiovisuelles et design sonore » Mention « Techniques et activités de l'image et du son (TAIS) ou d'autres Licences professionnelles.

**A bac + 5** : masters professionnels spécialités "Direction de projets ou d'établissements culturels" Parcours Action culturelle et artistique ou d'autres masters professionnels.

### **Organisation et objectifs de la formation en L3 - Licence générale Mention Arts Parcours "Culture et Patrimoines : Arts du spectacle" :**

**La troisième année de licence** est la dernière du cursus de premier cycle universitaire. Elle incite à une poursuite d'étude en 2<sup>e</sup> cycle, en master 1 et 2 puis en 3<sup>e</sup> cycle selon les aspirations. Les titulaires d'une licence s'orientent soit vers la recherche avec la perspective du doctorat soit vers une insertion professionnelle plus courte dans le domaine des arts du spectacle. Quel que soit le parcours que vous envisagerez, il est important de prendre pleinement conscience de sa **grande sélectivité**. Cela implique des résultats de licence **d'un très bon niveau** pour intégrer les meilleures filières, pourvoyeuses d'emplois à responsabilité d'encadrement ou de direction. Cette année doit donc impérativement s'orienter vers une progression continue de vos résultats universitaires. L'assiduité, la ponctualité, la recherche de la meilleure performance possible, l'investissement personnel, la motivation et un état d'esprit positif **sont des impératifs** pour réussir au mieux cette année universitaire qui conditionne votre insertion dans le monde du travail.

**Les enseignements fondamentaux** sont désormais acquis et font l'objet, en troisième année d'un approfondissement encore plus poussé et spécialisé, tant scientifique que méthodologique.

**Des projets tutorés ou collectifs** permettront de répondre à une commande et de mettre en pratique les compétences et connaissances acquises au cours du cursus par l'organisation et la coordination d'une manifestation artistique et culturelle publique.

**La découverte du champ professionnel** a été le fil rouge de la deuxième année avec, comme point d'orgue, le stage de quatre semaines. Il fait l'objet d'un rapport soutenu devant jury qui doit témoigner de votre activité au sein de la structure d'accueil mais aussi de votre réflexion quant à votre projet professionnel.

**La vision plus globale** maintenue en L2 sera approfondie à travers de nombreux enseignements de tronc commun, mais aussi par un approfondissement de la culture générale dont le caractère **indispensable** est sans doute apparu à chacun lors du stage de pratique professionnelle.

**Les compétences linguistiques** se perfectionnent et s'approfondissent toujours par l'intermédiaire de cours de spécialité.

**Maquette de la licence L3 parcours Arts du spectacle**

***Semestre 5 Arts du spectacle – Option Cinéma***

<b>Crédits ECTS</b>	<b>N° et intitulé des UE</b>	<b>Contenu et enseignant(s)</b>	<b>Durée totale (en heures) répartition CM/TD</b>
3	UE 1 : Langue vivante	<i>Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien)</i>	24h TD
3	UE 2 : Le jeu de l'acteur au cinéma	<i>Marc Pougheon</i>	12h CM 13h TD
3	UE 3 : Les genres au cinéma	<i>Annabelle Ruiz</i>	12h CM 13h TD
3	UE 4 : Adaptation littéraire au cinéma	<i>Myriam Lépron</i>	12h CM 13h TD
3	UE 5 : Le cinéaste et son terrain	<i>Caroline Lardy</i>	12h CM 13h TD
3	UE 6 : Mise en scène au cinéma	<i>Gilles Berger</i>	12h CM 13h TD
3	UE 7 : Environnement économique du secteur culturel	<i>Cyril Boisnier Aimée Simon</i>	12h CM 13h TD
3	UE 8 : Art contemporain	<i>Annabelle Ruiz</i>	12h CM 13h TD
3	UE 9 : Outils collaboratifs numériques	<i>Roman Cassanas</i>	25h TD
3	UE 10 : ePortfolio (validation stage)	<i>Etienne Tripier</i>	12h TD

**Semestre 5 Arts du spectacle – Option Arts de la scène**

<b>Crédits ECTS</b>	<b>Intitulé des UE</b>	<b>Contenu et enseignant</b>	<b>Durée totale (en heures) répartition CM/TD</b>
3	UE 1 : Langue vivante	<i>Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien)</i>	24h TD
3	UE 2 : Programmation artistique	<i>François Audigier Amélie Rouher</i>	12h CM 13h TD
3	UE 3 : Théâtre de rue et spectacle vivant en espace public (années 60 à aujourd'hui)	<i>Cyril Triolaire</i>	12h CM 13h TD
3	UE 4 : Histoire de la musique (18ème -19ème siècles)	<i>Benjamin Lassauzet</i>	12h CM 13h TD
3	UE 5 : Esthétique de la danse et du cirque	<i>Sophie Quinault</i>	12h CM 13h TD
3	UE 6 : Image et son dans le spectacle vivant	<i>Alexandre Cubizolles Sabine Thuillier</i>	12h CM 13h TD
3	UE 7 : Environnement économique du secteur culturel	<i>Cyril Boisnier Aimée Simon</i>	12h CM 13h TD
3	UE 8 : Art contemporain	<i>Annabelle Ruiz</i>	12h CM 13h TD
3	UE 9 : Outils collaboratifs numériques	<i>Roman Cassanas</i>	25h TD
3	UE 10 : ePortfolio (validation stage)	<i>Etienne Tripier</i>	12h TD

ECTS : european credits transfert system  
 UE : unité d'enseignement  
 CC : contrôle continu

ET : examen terminal  
 CM : cours magistral  
 TD : travaux dirigés

**Semestre 6 Arts du spectacle – Option Cinéma**

<b>Crédits ECTS</b>	<b>N° et intitulé des UE</b>	<b>Contenu et enseignant(s)</b>	<b>Durée totale (en heures) répartition CM/TD</b>
3	UE 1 : Langue vivante	<i>Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien)</i>	24h TD
3	UE 2 : UE libre	<i>Au choix parmi la liste proposée par les UFR, SUAPS et SUC</i>	12h CM 13h TD
3	UE 3 : La narration filmique	<i>Marc Pougheon</i>	12h CM 13h TD
3	UE 4 : Court-métrage : courants et enjeux	<i>A définir</i>	12h CM 13h TD
3	UE 5 : Education, production, diffusion : Médiation et programmation cinématographique	<i>Romain Coissard</i>	25h TD
3	UE 6 : Education, production, diffusion : Organisation et coordination d'évènements cinématographiques	<i>Sébastien Duclocher</i>	25h TD
3	UE 7 : Cinémas d'art	<i>Gilles Berger Gabriel Soucheyre</i>	12h CM 13h TD
3	UE 8 : Cadres législatifs et économiques du cinéma	<i>Cyril Boisnier</i>	12h CM 13h TD
3	UE 9 : Gestion de projets culturels	<i>Marc Pougheon Aimée Simon</i>	25h TD
3	UE10 : Cinéma d'animation	<i>Sophie Gallo</i>	12h CM 13h TD

**Semestre 6 Arts du spectacle – Option Arts de la scène**

<b>Crédits ECTS</b>	<b>N° et intitulé des UE</b>	<b>Contenu et enseignant(s)</b>	<b>Durée totale (en heures) répartition CM/TD</b>
3	UE 1 : Langue vivante	<i>Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien)</i>	24h TD
3	UE 2 : UE libre		12h CM 13h TD
3	UE 3 : Scénographie et maquillage	<i>Marjolaine Werckmann</i>	12h CM 13h TD
3	UE 4 : Histoire de la musique du XX <sup>e</sup> siècle (musiques savantes et populaires)	<i>Benjamin Lassauzet</i>	12h CM 13h TD
3	UE 5 : Le théâtre de l'Antique : histoire des scènes antiques et transpositions contemporaines	<i>Lîla Bisiaux</i>	12h CM 13h TD
3	UE 6 : Pour une histoire des festivals (théâtre, danse, musique) en France au XX <sup>e</sup> siècle	<i>Vincent Flauraud</i>	12h CM 13h TD
3	UE 7 : Analyses chorégraphiques	<i>Sophie Quinault</i>	12h CM 13h TD
3	UE 8 : Organisation de spectacles et action culturelle	<i>Marie-Pierre Demarty Rachel Dufour</i>	12h CM 13h TD
3	UE 9 : Services pédagogiques dans les structures culturelles	<i>Amélie Rouher</i>	12h CM 13h TD
3	UE10 : Le jeu de l'acteur dans le spectacle vivant	<i>Dominique Touzé</i>	12h CM 13h TD

## Modalités de contrôle des connaissances de la licence L3 parcours Arts du spectacle

### Parcours Cinéma

#### Semestre 5:

	Crédits affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances							
		1 <sup>ère</sup> session					2 <sup>ème</sup> session		
		Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Langue vivante	3	CC		2	E et/ou O	2h	1	E	1h
UE 2 : Le jeu de l'acteur au cinéma	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	O	30mn
UE 3 : Les genres au cinéma	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	E	
UE 4 : Adaptation littéraire au cinéma	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	O	30mn
UE 5 : Le cinéaste et son terrain	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	E	
UE 6 : Mise en scène au cinéma	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	
UE 7 : Environnement économique du secteur culturel	3	ET CC	50/50	3	E M+S	1h	1	E	1h
UE 8 : Art contemporain	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	E	1h
UE 9 : Outils collaboratifs numériques	3	CC	100	2	TP		1	E	3h
UE 10 : ePortfolio (validation stage)	3	CC	100	2	M+ S/A*		1	M+ S/A*	20'

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### REMARQUES :

L'assiduité est contrôlé et fait partie des critères d'évaluation en contrôle continu.

\*A : e-portfolio numérique

## Parcours Cinéma

### Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances							
		1 <sup>ère</sup> session					2 <sup>ème</sup> session		
		Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Langue vivante	3	CC		2	E et/ou O	2h	1	E	1h
UE 2 : UE libre	3								
UE 3 : La narration filmique	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	O	
UE 4 : Court-métrage : courants et enjeux	3	ET CC	50/50	3	E E	2h 2x1h	1	E	1h
UE 5 : Education, production, diffusion : Médiation et programmation cinématographique	3	CC		2	M+S		1	E	2h
UE 6 : Education, production, diffusion : Organisation et coordination d'évènements cinématographiques	3	CC		2	TP		1	E	1h
UE 7 : Cinémas d'art	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	1h
UE 8 : Cadres législatifs et économiques du cinéma	3	ET CC	50/50	3	E M+S	1h	1	E	1h
UE 9 : Gestion de projets culturels	3	CC		2	E TP		1	O	
UE10 : Cinéma d'animation	3	ET		1	E	2h	1	E	2h

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### REMARQUES :

L'assiduité est contrôlé et fait partie des critères d'évaluation en contrôle continu.

## Parcours Arts de la scène

### Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances							
		1 <sup>ère</sup> session					2 <sup>ème</sup> session		
		Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Langue vivante	3	CC		2	E et/ou O	2h	1	E	1h
UE 2 : Programmation artistique	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	O	30mn
UE 3 : Théâtre de rue et spectacle vivant en espace public (années 60 à aujourd'hui)	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	O	2h
UE 4 : Histoire de la musique (18 <sup>ème</sup> -19 <sup>ème</sup> siècles)	3	ET CC	50/50	3	E E	2h 2x30'	1	E	1h
UE 5 : Esthétique de la danse et du cirque	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	2h
UE 6 : Image et son dans le spectacle vivant	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	1h
UE 7 : Environnement économique du secteur culturel	3	ET CC	50/50	3	E M+S	1h	1	E	1h
UE 8 : Art contemporain	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	2h
UE 9 : Outils collaboratifs numériques	3	CC	100	2	E TP	2h	1	E	3h
UE 10 : ePortfolio (validation stage)	3	CC	100	2	M+ S/A*		1	M+ S/A*	20'

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### **REMARQUES :**

L'assiduité est contrôlée et fait partie des critères d'évaluation en contrôle continu.

\*A : e-portfolio numérique

## Parcours Arts de la scène

### Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances							
		1 <sup>ère</sup> session					2 <sup>ème</sup> session		
		Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Langue vivante	3	CC		2	E et/ou O	2h	1	E	1h
UE 2 : UE libre	3	ET							
UE 3 : Scénographie et maquillage	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	E	1h
UE 4 : Histoire de la musique du XX <sup>e</sup> siècle (musiques savantes et populaires)	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2h	1	E	1h
UE 5 : Le théâtre de l'Antique : histoire des scènes antiques et transpositions contemporaines	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	O	
UE 6 : Pour une histoire des festivals (théâtre, danse, musique) en France au XX <sup>e</sup> siècle	3	ET CC	50/50	3	E M+S	3h	1	E	2h
UE 7 : Analyses chorégraphiques	3	ET CC	50/50	3	E M+S	2	1	E	2h
UE 8 : Organisation de spectacles et action culturelle	3	ET CC	50/50	3	E M+S	1h	1	E	1h
UE 9 : Services pédagogiques dans les structures culturelles	3	ET		3	E	2h	1	E	2h
UE10 : Le jeu de l'acteur dans le spectacle vivant	3	CC	50/50	2	E M+S	2h	1	O	

*CC : contrôle continu ; ET : examen terminal*

*E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)*

*Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif*

#### REMARQUES :

L'assiduité est contrôlé et fait partie des critères d'évaluation en contrôle continu.

### Enseignements de tronc commun :

**- Langue vivante (Allemand - Anglais – Espagnol – Italien) 24h TD (Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien))**

**- Environnement économique du secteur culturel : 12hCM – 13hTD (Cyril Boisnier – Aimée Simon)**

**- Art contemporain : 12hCM – 13hTD (Annabelle Ruiz)**

Ce cours sera consacré à une approche historique, esthétique et technique de divers courants artistiques mondiaux constituant l'art contemporain après 1945. Un corpus d'œuvres sera analysé, accompagnant la réflexion théorique afin de souligner l'avènement de nouvelles conceptions de l'espace, des formes, de la couleur, du corps, du rôle des médiums et des artistes.

Objectif : En s'appuyant sur les concepts abordés et leurs contextes historiques, politiques et sociaux, il s'agira d'étudier les divers enjeux de l'art contemporain et d'en saisir les caractères novateur, provocateur, marchand, et controversé.

Les TD consisteront en une analyse des acteurs, lieux et pratiques de l'art contemporain.

Objectif : Apprendre à réaliser une analyse problématisée en employant les outils méthodologiques mis à disposition lors des deux premières séances et en réinvestissant les connaissances acquises lors du C.M. (notamment les éléments d'ordre théorique).

**- Outils collaboratifs - Web TV (blogs, vlogs, wiki) : 25hTD (Roman Cassanas)**

Communication de l'entreprise culturelle : méthodologie et outils :

Qu'y-a-t-il avant que la transaction esthétique n'ait lieu entre une oeuvre et son public ? Alors que jamais le public n'avait été exposé à tant de propositions artistiques, qu'une révolution technologique est en marche et qu'une crise financière est en cours, le secteur culturel subit une profonde mutation. La réponse à cette question devient donc une clé pour toute structure, tout professionnel de la culture souhaitant mettre en avant sa proposition.

Le but de ce TD est de donner aux étudiants une démarche pragmatique et professionnelle de communication, et de leur proposer des outils pratiques et concrets pour comprendre, mettre en place et réaliser les objets qui y sont associés.

Après avoir revu les bases théoriques de la communication, sera abordée, par exemple, la création et gestion technique d'un site web, la gestion de communauté web, la création graphique...

Chaque étudiant sera chargé de mettre en pratique ces notions de manière originale et cohérente sur des projets concrets tout au long du semestre.

**- ePortfolio (validation stage) : 12h TD (Etienne Tripier)**

### Option cinéma :

**- Le jeu de l'acteur au cinéma : 12hCM – 13hTD (Marc Pougheon)**

La figure de l'acteur est centrale dans le cinéma de fiction depuis ses origines. Le cours se propose d'étudier et d'analyser les types de jeu, leur évolution, les rapports entre réalisateurs et acteurs ou entre ces derniers et le spectateur à travers quelques grandes figures, symboliques d'une époque, d'un style ou d'un genre.

**- Les genres au cinéma : 12hCM – 13hTD (Annabelle Ruiz)**

Le cours magistral consistera à mettre en lumière l'apport des *Gender Studies* aux études filmiques, en privilégiant une approche à la fois historique, esthétique et socio-culturelle. Une analyse d'œuvres accompagnera la réflexion théorique afin de souligner la dimension sexuée des productions filmiques et le

rapport de domination qui y opère.

Objectif : Par l'appréhension de ce champ d'étude et de recherche appliqué au cinéma, il s'agira de cerner les pratiques et les représentations des identités et des rapports de sexes en tant que constructions sociales. Cela nous conduira également à effectuer une articulation entre *Gender Studies* et *Cultural Studies*.

Les TD consisteront en des analyses de séquences filmiques réalisées à partir de problématiques spécifiques à la notion de *Genre* étudiée lors du C.M.

**Objectif** : Apprendre à analyser une séquence filmique par le prisme d'une problématique, en utilisant les outils méthodologiques mis à disposition lors de la première séance et en réinvestissant les connaissances acquises lors du C.M (notamment les éléments d'ordre théorique).

### **- L'adaptation littéraire au cinéma : 12hCM – 13hTD ( Myriam Lépron)**

*L'amant* de Marguerite Duras

*L'amant*, adaptation de Jean-Jacques Annaud en 1992

*L'amant de la Chine du Nord*, la réponse de Marguerite Duras à ce film avec « "Rien ne m'attache au film, c'est un fantasme d'un nommé Annaud" (Libération, 2 janvier 1992).

Objectif: introduction à la théorie de l'adaptation, rappel des outils d'analyse littéraire et d'analyse filmique afin de mettre en lien séquences de films et extraits de romans, l'écriture romanesque, l'écriture filmique.

### **- Le cinéaste et son terrain : 12hCM – 13hTD (Caroline Lardy)**

Réaliser un film documentaire suppose la confrontation d'un cinéaste avec un terrain d'observation. A partir d'une sélection de films d'auteur, seront abordés des exemples de démarches, de rapports aux personnes filmées mais aussi des enjeux, des difficultés et des conditions qui participent à la réussite du projet de création.

Objectifs : comprendre les modalités et les spécificités du travail d'observation et de réalisation du cinéaste documentariste. Savoir identifier les stratégies de mises en scène et les principes qui régissent un projet cinématographique documentaire. Maîtriser le vocabulaire précis et adapté d'analyse filmique.

Evaluation : orale + écrite. Dossier / Analyse filmique et analyse de textes de référence /Exposé

#### Bibliographie indicative

-FRANCE Claudine de, *Pour une anthropologie visuelle*, Cahiers de l'Homme, Paris, Mouton, 1979.

-*Cinéma et anthropologie*. Paris, Maison des sciences de l'homme, 1989.

-*Du film ethnographique à l'anthropologie filmique* ; Paris, Editions des Archives contemporaines, 1994.

-GAUTHIER G., *Le documentaire, un autre cinéma*, Paris, Nathan, 1995.

-HEUSCH, Luc de, *Cinéma et sciences sociales : panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, UNESCO, 1962.

-LEACOCK, Richard, *The Feeling of Being There - a Filmmaker's Memoir*, Meaulne: Semeion Editions, 2011.

-MAGNY, Joel, *Vocabulaire du cinéma*, Cahiers du cinéma, les petits cahiers, SCEREN-CNDP, 2004.

-NICHOLS, Bill, *Representing Reality: Issues and Concepts in Documentary*, Bloomington: Indiana University Press, 1991. ISBN 978-0-253-20681-7

-NINEY, François, *L'Épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

-PIAULT, Marc Henry, *Anthropologie et Cinéma*, Encyclopedia Universalis, 1985.

-ROUCH, Jean, "Le film ethnographique", in J. Poirier (éd.), *Ethnologie générale*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968.

### **- Mise en scène au cinéma : 12hCM – 13hTD (Gilles Berger)**

CM : approches historique et esthétique non exhaustives de la notion de mise en scène au cinéma

Objectif : différencier et articuler deux notions conjointes souvent réunies sous une appellation générique

- la mise en scène et la réalisation - pour mieux appréhender le processus de « mise en scène » au cinéma.

TD : questionnement de quelques figures et formes fondamentales de la mise en scène de cinéma.

Objectif : aborder les configurations du langage cinématographique pour apprendre à « lire » une mise en

scène au cinéma sous forme d'analyse de séquence.

### **Option arts de la scène :**

#### **- Programmation artistique : 12h CM - 13h TD ( François Audigier - Amélie Rouher)**

*Programmation artistique et théâtre (Amélie Rouher) :*

Comprendre les enjeux d'une programmation pour une structure ou un festival autour du spectacle vivant.

Objectifs : Comprendre une programmation à partir de l'analyse d'un spectacle programmé.

Développer et approfondir l'analyse de spectacle

Apprendre à développer les aspects de la communication de la médiation culturelle.

Evaluation :

Oral : Comment parler d'un spectacle ? (du point de vue du programmateur, du médiateur, du critique)

Ecrit : une analyse complète de spectacle avec une problématisation liée à son contexte de programmation.

*Programation artistique en musiques actuelles (François Audigier)*

Cours magistraux :

Le métier de programmateur en terme de musiques actuelles est en pleine évolution, comme tous les corps de métier de ce secteur. Durant 6 heures, nous reverrons tout le fonctionnement d'une salle comme la Coopérative de Mai, et plus spécifiquement les méthodes de programmation. Ces cours permettront de découvrir toutes les formes de contrat, et également comment fonctionne ce secteur professionnel.

T.D. :

Les étudiants devront imaginer une semaine de programmation dans une salle de concerts, avec pour chaque soirée une très courte présentation de la programmation, quels types de contrats ils vont mettre en place et un budget prévisionnel

#### **- Le théâtre de l'Antique : histoire des scènes antiques et transpositions contemporaines : 12h CM – 13h TD ( Cyril Triolaire et Lîlâ Bisiaux)**

##### **Résumé**

Le théâtre antique invente des formes scéniques autant qu'il alimente et donne à voir des mythes. Espace privilégié de réflexions et d'expérimentations matérielles et esthétiques, chambre d'écho de sociétés s'inventant politiquement et socialement, le théâtre antique survit à l'Antiquité. Réinvesti depuis les Lumières jusqu'à aujourd'hui, le théâtre antique continue d'inspirer modèles, formes, esthétiques et récits. Les grands mythes – d'Œdipe, d'Orphée ou d'Oreste – stimulent l'imagination des dramaturges modernes. Claudel, Cocteau, Giraudoux, Sartre, Anouilh donnent à ces histoires lointaines de nouvelles déclinaisons théâtrales contemporaines. Si le théâtre contemporain, déritualisé et décodifié ne peut être exactement comparé aux théâtres antiques, grec et romain, ces derniers le nourrissent néanmoins constamment. Histoires, héritages et transpositions de ces théâtres de l'Antique au cœur du théâtre contemporain du 20<sup>e</sup> siècle seront ainsi étudiés.

##### **Bibliographie indicative**

- Nikiforaki DESPOINA, *Émergences de la théâtralité : Eschyle, Sénèque, Gabyli*, Toulouse, PUM, 2015.
- Olivier GOT, *Le mythe antique dans le théâtre du 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 1998.
- Sylvie HUMBERT-MOUGIN et Claire LECHEVALIER, *Théâtre antique entre France et Allemagne 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles : de la traduction à la mise en scène*, Paris, PUF, 2012.
- Pierre KATUSZEWSKI, *Ceci n'est pas un fantôme. Essai sur les personnages de fantômes dans les théâtres antique et contemporain*, Paris, Éditions Kimé, 2011.
- Anne LEBEAU et Paul DEMONT, *Introduction au théâtre grec antique*, Paris, Le livre de poche, 1996.
- Jean-Charles MORETTI, *Théâtre et société dans la Grèce antique : une archéologie des pratiques théâtrales*, Paris, Librairie générale française, 2001.
- Jean-Noël ROBERT et Laure de CHANTAL, *L'Empire des loisirs : l'otium des Romains*, Paris, Les Belles lettres, 2011.

- Robert RICHARD, *Premières leçons sur le mythe antique dans le théâtre contemporain*, Paris, PUF, 1998.

**- Pour une histoire des festivals (théâtre, danse, musique) en France au XX<sup>e</sup> siècle : 12h CM – 13h TD ( Vincent Flauraud) Compté au S6**

On a pu parler de « festivalisation de la vie culturelle », pour signifier combien cette forme, le « festival », s'est imposé dans nos sociétés contemporaines comme rendez-vous ritualisé pour une grande part de la création artistique et son public. Le mot recouvre certes une grande hétérogénéité des genres artistiques, de l'ampleur des manifestations, des modes d'organisation ou des lieux d'accueil. Mais ce que leur identité « festivalière » leur confère de commun (la densité, la concentration et la confrontation de propositions culturelles dans un temps et un espace limités), en fait un phénomène signifiant, pour l'observation et la connaissance des sociétés contemporaines. Etudier la façon dont cette forme s'est généralisée conduit à croiser l'histoire culturelle avec l'histoire sociale, politique, économique ou urbaine.

Bibliographie indicative

- Anaïs Fléchet, Pascale Goetschel, Patricia Hidiroglou, Sophie Jacotot, Julie Verlaine, Caroline Moine (dir.), *Une histoire des festivals : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.
- Anne-Marie Autissier (dir.), *L'Europe des festivals : De Zagreb à Édimbourg, points de vue croisés*, Toulouse, Attribut, 2008.
- Luc Benito, *Les festivals en France. Marchés, enjeux et alchimie*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Emmanuel Négrier, Michel Guérin, Lluís Bonet (dir.), *Festivals de musiques, un monde en mutation : Une comparaison internationale*, Paris, Michel de Maule, 2013.
- Emmanuel Négrier, Aurélien Djakouane, Marcel Jourda, *Les publics des festivals*, Paris, Michel de Maule, 2010.
- Emmanuel Négrier, Marie-Thérèse Jourda, *Les nouveaux territoires des festivals*, Paris, Michel de Maule, 2007.
- Emmanuelle Loyer, Antoine de Baecque, *Histoire du Festival d'Avignon*, Paris, Gallimard, 2007.

**- Théâtre de rue et spectacle vivant en espace public (années 60 à aujourd'hui) : 12hCM – 13h TD (Cyril Triolaire)**

Le théâtre et les arts de rue connaissent un succès constant depuis près de quarante ans. À revers d'un spectacle de « salle », les arts de la scène ont su durablement investir l'espace public de la rue et de la place publique. Héritier de pratiques culturelles populaires plurielles – à la fois théâtrales, foraines ou religieuses –, le théâtre de rue ne s'inscrit pas uniquement dans une histoire au long cours. Dépassée la filiation historique, le théâtre de rue s'impose comme un courant artistique à part entière engageant une hybridité dramatique permanente. Fruit de filiations parfois contraires, le théâtre de rue interroge les rapports entre démarche artistique et culture populaire, entre démocratisation populaire et ambition festive, entre acculturation et divertissement, entre plaisir et curiosité. Le théâtre de rue s'est construit de manière résolument plurielle et accorde une place nouvelle aux publics. Les figures des spectateurs des arts de la rue – et du théâtre en particulier – concourent à une nouvelle expérience de la réception.

**Objectifs** : Découvrir, interroger et comprendre le mouvement artistique du théâtre de rue et ses filiations historiques modernes avant son développement contemporain autonome à la fin des années 1960. Offrir un panorama des pratiques théâtrales de rue depuis quarante ans en mettant en lumière répertoires, artistes, démarches, publics et ambitions culturelles et politiques.

**- Histoire de la musique (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles) : 12h CM - 13h TD (Benjamin Lassauzet)**

Le cours sera articulé en deux démarches complémentaires et mêlées tout au long du semestre. D'une part, pour ce qui concerne les séances de Cours Magistral, il s'agira de traverser de manière synthétique les grands courants qui marquent la fin du XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, en se basant sur de nombreux exemples sonores et/ou visuels. D'autre part, en Travaux Dirigés, nous nous attarderons sur quelques

œuvres majeures de la période, qui ont pour mérite d'offrir un éclairage particulier sur les grands axes définis en CM.

**- Esthétique de la danse et du cirque : 12hCM – 13h TD (Sophie Quinault)**

**- Image et son dans le spectacle vivant : 12hCM – 12hTD (Alexandre Cubizolles, Sabine Thuilier)**

L'évolution technique récente des moyens de production et de diffusion du son et de l'image en spectacle vivant a offert aux artistes des pistes de création qui permettent l'émergence de nouvelles formes d'œuvres. Ces œuvres floutent parfois la frontière entre spectacle vivant, arts plastiques et visuels, performance... Très souvent, elles reconsidèrent leur relation au spectateur, tant dans leur processus d'élaboration que dans leur mode de diffusion. Ce cours proposera un panorama de ces nouvelles formes, notamment celles qui opèrent « hors les murs » (arts de la rue, art en espace public, travail de territoire, création dédiées...).

### Descriptifs et objectifs des cours délivrés au S6

#### **Enseignements de tronc commun :**

**- Langue vivante (Allemand - Anglais - Espagnol - Italien) 24h TD (Denis Cibien (Allemand) Miranda Dickenson (Anglais) Géraldine Gauthier (Espagnol) Catherine Léandri (Italien))**

**- UE libre**

Le choix de l'UE libre se fait parmi la liste fournie par le département et l'Université Clermont Auvergne. Voir page...

#### **Option cinéma :**

**- La narration filmique : 12h CM - 13h TD ( Marc Pougheon)**

Ce cours se propose d'aborder les notions de narration filmique, des différents éléments qui permettent à une idée de devenir histoire, puis scénario, puis film à travers la problématique du temps cinématographique.

**- Court-métrage : courants et enjeux : 12h CM - 13h TD**

**- Education, production, diffusion : Médiation et programmation cinématographique : 25h TD (Romain Coissard)**

Comprendre les enjeux d'une programmation à la faveur de la participation au Festival du Court Métrage 2018, par l'organisation et la réalisation de portraits vidéos ayant pour sujet des professionnels du cinéma invités ou des organisateurs de l'événement. Grâce à un travail d'investigation et de repérage, l'objectif est de mettre en valeur l'implication des acteurs professionnels et les enjeux de l'événement.

L'organisation du travail en groupe pour la mise en place des interviews, du tournage et du montage des vidéos est importante au bon déroulement de cet exercice.

**- Education, production, diffusion : Organisation et coordination d'évènements cinématographiques : 25h TD ( Sébastien Duclocher)**

Les 12 séances de cours auront lieu à la Jetée avec les sélectionneurs du Festival du court métrage et donneront lieu à deux ateliers :

1<sup>er</sup> atelier : programmer des séances du Festival du court métrage. Après visionnage de courts métrages du dernier festival, il est demandé aux étudiants de faire des programmations suivant les critères d'un festival

2<sup>e</sup> atelier : programmer une salle de cinéma. Après avoir regardé la programmation en cours des salles de cinéma de Clermont-Ferrand, et les sorties de film à venir, établir une programmation pour trois cinémas de Clermont-Ferrand

**- Cinémas d'art : 12hCM - 12hTD (Gilles Berger)**

Eléments d'Histoire et de définition d'un champ artistique multiple et complexe concernant l'ensemble des formes qui relèvent de l'image en mouvement en marge de l'industrie cinématographique traditionnelle.

**- Cadres législatifs et économiques du cinéma : 12h CM - 13h TD ( Cyril Boisnier)**

Qu'est-ce qu'une entreprise : une unité de production mais aussi une organisation responsable avec une culture qui est en interaction avec son environnement.

Les typologies d'entreprise.

Le management stratégique : définition, analyse préalable, mise en œuvre et contrôle d'une stratégie.

La fonction marketing : l'esprit et la démarche marketing et le mix-produit.

La fonction RH : les fondements, la mise en œuvre, les fonctions, le dialogue social et la culture d'entreprise .

2 thèmes sont abordés dans ce cours : le droit d'auteur et le droit à l'image :

Introduction à la propriété intellectuelle. Le droit d'auteur appelé aussi "propriété littéraire et artistique" :

Un droit sur les œuvres de l'esprit, sur les créations (les créations musicales, graphiques et plastiques, mais aussi les logiciels, les créations de l'art appliqué, les créations de mode, etc..) Comment protéger une création par le droit d'auteur. Qu'est ce qui peut être protégé par le droit d'auteur. Droits accordés par le droit d'auteur. Les droits voisins (Les artistes-interprètes, les producteurs de vidéogrammes et de phonogrammes, et les entreprises de communication audiovisuelle)

Qu'est-ce que le droit à l'image ? :

Le droit à l'image d'une personne et d'un bien. Le droit au respect à la vie privée. La protection et les limites de la protection du droit à l'image.

Ce cours s'appuie sur le cadre législatif et les décisions des tribunaux en matière de droit d'auteur et de droit à l'image.

**- Gestion de projets culturels : 25h TD ( Marc Pougheon - Aimée Simon)**

**- Cinéma d'animation : 12h CM - 13h TD**

**Option arts de la scène :**

**- Scénographie et maquillage : 12h CM - 13h TD**

Le cours abordera les différentes composantes de la scénographie (dispositifs scéniques, lumières, costumes, maquillage, accessoires...) pour amener les étudiants à élaborer une esquisse de projet scénographique à commenter oralement.

**- Histoire de la musique du XX<sup>e</sup> siècle (musiques savantes et populaires)**

Le XX<sup>e</sup> siècle est à plus d'un titre le siècle des grands bouleversements, étant marqué par deux guerres mondiales, l'horizon apocalyptique d'un conflit nucléaire, les totalitarismes, les génocides, mais aussi l'avènement d'une société de consommation mondialisée. La musique n'y est pas hermétique, et connaît des développements d'une radicalité jusqu'ici inégalée. On observe ainsi un extraordinaire éclatement des styles dans les musiques savantes (du néoclassicisme à l'avant-garde sérielle en passant par le courant spectral, le minimalisme, la musique concrète...). Mais les musiques populaires ne sont pas en reste, et profitent du développement des technologies de l'enregistrement pour connaître un essor et une diffusion sans précédent.

**- Le théâtre de l'Antique : histoire des scènes antiques et transpositions contemporaines : 12h CM – 13h TD ( Lîlà Bisiaux)**

Ce cours se propose d'aborder l'histoire du théâtre antique, ses principes organisationnels, ses caractéristiques esthétiques, ainsi que son lien avec la politique et la métaphysique, à partir d'extraits de textes tant dramatiques que théoriques. Il s'agit également de s'intéresser aux transpositions de ces tragédies et comédies sur nos scènes contemporaines, à leurs enjeux, aux défis qu'elles posent, à leur lien avec l'actualité, ainsi qu'à leurs modalités de représentation.

### **- Analyses chorégraphiques : 12h CM 13h TD (Sophie Quinault)**

#### **- Organisation de spectacles et action culturelle**

Partie avec Marie-Pierre Demarty :

Approfondissement des acquis de L2 autour de l'étude du parcours d'une structure de spectacle vivant : montage et création de la structure, définition d'un projet, compétences nécessaires, choix stratégiques pour le financement, la recherche de partenaires, l'insertion dans les réseaux...

Partie avec Rachel Dufour :

Workshop de deux journées de 6h avec évaluation in situ (dates précises à confirmer pour 2018).

La première journée sera consacrée à l'organisation du spectacle du point de vue de la création : comment naît l'idée d'un spectacle, comment se structure-t-elle, comment le processus de création de rationalise-t-il et s'organise-t-il au sein d'une compagnie, et quelles sont les étapes jusqu'à la première représentation (artistiques, administratives, financières...) ?

>Présence obligatoire à un spectacle le soir en lien avec le cours.

La seconde journée prendra appui sur le spectacle vu la veille pour explorer l'organisation du spectacle du point de vue de la diffusion et des lieux de programmation : qu'est-ce qu'une programmation, comment travailler avec les publics dans une perspective d'élargissement et d'exigence à la fois, comment inscrire une programmation dans la cité, comment se structure financièrement et techniquement l'accueil d'un spectacle ?

#### **- Services pédagogiques dans les structures culturelles 12h CM – 13h TD (Amélie Rouher)**

Objectif : Connaître les missions et pratiques des services culturels en matière de médiation culturelle pédagogique.

S'initier à la pratique de la médiation en organisant un projet pédagogique concret qui mette en lien une structure culturelle, une compagnie ou une association avec un public scolaire ou périscolaire.

#### **- Le jeu de l'acteur dans le spectacle vivant : 12hCM – 13hTD (Dominique Touzé)**

Après avoir dressé un panorama et un historique des différentes conceptions du jeu de l'acteur depuis l'antiquité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous étudierons cinq textes fondateurs des principales méthodes du jeu de l'acteur au XX<sup>e</sup> siècle :

- *Le paradoxe du comédien* de Denis Diderot, re-questionné par Denis Podalydès
- *La construction du personnage* par Constantin Stanislavski
- *L'art du comédien* de Berthold Brecht
- *Pour un théâtre pauvre* de Gerzy Grotowski
- *L'espace vide* de Peter Brook

## **Modalités des notes et résultats des examens**

### **Extrait du règlement de la licence**

#### **La semestrialisation :**

Pour chaque semestre, les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans chaque UE sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôles combinés. Les modalités du contrôle sont définies pour chaque licence et portées à la connaissance des étudiants en début d'année et dans ce même livret (voir plus haut tableaux correspondants) ainsi que sur le site internet de l'UFR LCSH, après validation du CEVU et vote du CA.

Chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examens qui sont organisées ainsi :

- 1<sup>ère</sup> session à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre avec délibération du jury
- 1<sup>ère</sup> session à l'issue du 2<sup>ème</sup> semestre avec délibération du jury
- 2<sup>ème</sup> session pour les 2 semestres à la fin du deuxième, avant la fin de l'année universitaire, avec délibérations du jury (session dite « de rattrapage »).

Les examens terminaux sont organisés par le service de la scolarité ou du département.

#### **RESULTATS D'EXAMENS**

##### **- Fonctionnement :**

1<sup>ère</sup> session : Délibération du jury sur les notes du S1, compensation, résultats du semestre  
Délibération du jury sur les notes du S2, compensation, résultats du semestre  
Compensation annuelle S1 + S2.

2<sup>ème</sup> session : Délibération du jury sur les notes de la 2<sup>ème</sup> session du S1 et du S2 (S1' + S2') :  
PV du S1, PV du S2, PV annuel.

Des points de jury peuvent être attribués aux UE, aux semestres et/ou à l'année.

#### **Les années ne se compensent pas entre elles.**

L'étudiant qui a acquis la 1<sup>ère</sup> année ou le diplôme à la 1<sup>ère</sup> session n'est pas autorisé à se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

Les "retours en arrière", c'est-à-dire recommencer un parcours après avoir validé un autre parcours dans le même diplôme, ne sont pas acceptés.

Une U.E. n'ayant pas obtenu la moyenne (pas d'attribution de crédits) figurant dans un semestre ou une année validée par compensation ne peut être repassée (sauf si elle fait partie d'un autre diplôme non validé auquel s'est inscrit l'étudiant).

La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2<sup>ème</sup> session, toutes les matières de cette U.E. **ayant une note inférieure à la moyenne** doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2<sup>ème</sup> session sera alors prise en compte.

## REGLE DE REPORT DES NOTES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

### De la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> session

Les notes des U.E. obtenues à la 1<sup>e</sup> session sont reportées automatiquement en 2<sup>e</sup> session.

Les notes des U.E. non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette U.E. n'est repassée en 2<sup>e</sup> session.

#### - **La capitalisation :**

- **Les U.E. sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Les matières constituant les U.E. ne donnent pas lieu à attribution de crédits.**

En cas de non validation d'un semestre :

Une U.E. dont la moyenne est  $\geq 10/20$  est capitalisable. Elle est acquise définitivement. **On ne peut pas la repasser, même en deuxième session dans le but d'améliorer la note.**

En cas de validation d'un semestre :

Les U.E. constituant ce semestre n'ayant pas obtenu la moyenne ne se voient pas attribuer 5 crédits et ne peuvent être capitalisées pour un autre parcours.

- **Un diplôme, une année, un semestre obtenus par capitalisation (ou par compensation) ne peuvent être repassés. Il n'est pas possible de repasser une U.E, même en 2<sup>e</sup> session dans le but d'améliorer la note.**

#### - **La compensation :**

La compensation à chaque session porte sur la totalité des U.E. du semestre.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé et les 30 crédits correspondants sont acquis.

Une compensation annuelle est réalisée :

- après la première session des 2 semestres de l'année universitaire
- après la deuxième session des 2 semestres de l'année universitaire

En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits sont acquis.

**Les années ne se compensent pas entre elles.**

#### - **Communication des résultats et contentieux :**

Les procès-verbaux de délibérations de jury sont affichés à l'issue des délibérations version papier dans les locaux de l'UFR LLSH, et sous l'Environnement Numérique de Travail.

L'affichage des notes et résultats que vous visualisez sur votre ENT n'est donné qu'à titre indicatif. Seul l'affichage des procès-verbaux des jurys (qui a lieu dans le Hall du site de Gergovia) est considéré comme officiel.

Par décision du Conseil des Etudes de l'UFR LLSH en date du 30 juin 2011, cet affichage ne fait pas mention des notes obtenues dans le détail mais des décisions d'acquisition ou non des UE, semestres, et années.

#### - **Relevé de notes et attestation de réussite :**

Un relevé de notes est envoyé ensuite à l'adresse fixe notée sur le dossier d'inscription.

L'attestation de réussite à un diplôme est uniquement établie et délivrée par le service de la scolarité de

l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. Une annexe descriptive “ supplément au diplôme ” fournit les explications requises concernant le cursus suivi.

*Pour toutes questions complémentaires, se reporter au règlement intégral fourni au moment de l'inscription*

## Informations pratiques

- **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018**

**Cours du semestre 1 : 12 semaines + 1** début des cours : lundi 11 septembre au vendredi 27 octobre 2017

- ⇒ Vacances de Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 06 novembre au matin
- ⇒ Cours : du lundi 06 novembre au vendredi 08 décembre après les cours
- ⇒ Semaine pédagogique du S1 : du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre
- ⇒ Examens du semestre 1 (1<sup>ère</sup> partie: du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre)
- ⇒ Vacances de Noël : du samedi 23 décembre après les cours au lundi 08 janvier 2018 au matin

**Examens semestre 1 (2<sup>e</sup> partie):**

- ⇒ 1<sup>ère</sup> session : du lundi 08 janvier au vendredi 19 janvier 2018 inclus

**Cours du semestre 2 : 12 semaines + 1.**

- ⇒ Cours : Du lundi 22 janvier au samedi 27 avril 2018
- ⇒ Vacances d'hiver : Du samedi 17 février après les cours au lundi 26 février au matin
- ⇒ Vacances de printemps : Du samedi 07 avril après les cours au lundi 23 avril au matin
- ⇒ Semaine pédagogique du S2 : du lundi 07 mai au samedi 12 mai inclus

**Examens semestre 2:**

- ⇒ 1<sup>ère</sup> session et CLES : Du lundi 14 mai au samedi 26 mai 2018
- ⇒ Délibérations : mercredi 06 juin 2018
- ⇒ Examens semestres 1 et 2 - sessions 2 : du lundi 25 juin au vendredi 06 juillet 2018
- ⇒ Délibérations 2<sup>e</sup> session : vendredi 13 juillet

**RESPONSABLE D'ANNÉE L3 ARTS DU SPECTACLE, OPTION CINÉMA/OPTION ARTS DE LA SCÈNE**

**Marc Pougheon** : bureau 322

[Marc.POUGHEON@uca.fr/](mailto:Marc.POUGHEON@uca.fr)

Tel : En attente d'attribution

Permanence : sur rendez-vous

**Le responsable d'année suit les étudiants, les aide à faire des choix (orientation, options, recours au tutorat...) et doit être informé le plus tôt possible de leurs difficultés (personnelles, de santé, universitaires, demande de régime spécial ou de dispense ponctuelle d'assiduité, tiers temps, tentation de décrocher, absentéisme récurrent...).**

- ♦ **COMMUNICATION INTERNE**

- **Les panneaux d'affichage :**

**Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage** situés dans le couloir du département au 2<sup>ème</sup> étage devant les bureaux 207 et 207 bis et 207ter. Vous devez les **consulter régulièrement** afin de vous tenir informé notamment des inscriptions aux exposés, des changements d'emploi du temps ou de salles, des dates d'examens, des offres de stage, des informations générales diverses et variées, etc...

- N'oubliez pas de consulter le **site web du département et votre ENT**.

Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d'étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l'étranger et tout ce qui concerne la vie du département (rubrique *actualités*)

- **LE SECRÉTARIAT DES FILIERES TOURISME/LIVRE ET ARTS DU SPECTACLE**

Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence). Une boîte aux lettres (N° 112) est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

- ♦ **LES ENSEIGNANTS**

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (hall d'entrée, à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université et l'ENT).

- ♦ **LA SALLE DE TRAVAIL 302**

*Cette salle n'est accessible qu'aux étudiants du département des Métiers de la culture.*

Elle n'est mise à votre disposition que dans le cadre de votre travail en lien avec vos cours mais également pour les différentes activités de l'association ALTO.

Elle nécessite une réservation préalable (fiche sur la porte). Tout abus ou dégradation constaté en cours d'année conduira à sa fermeture.

- ♦ **L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS : ALTO**

ALTO collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels.

Les élections du Président et des membres du bureau d'ALTO ont lieu la première semaine du mois d'octobre.

Pour fonctionner l'association a besoin de vous !

Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l'université.

#### ♦ *LA BIBLIOTHÈQUE*

Les étudiants des métiers de la culture inscrits dans le parcours **Arts du spectacle** peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la bibliothèque du Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB) située sur le site de Gergovia.

Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1<sup>er</sup> cycle de l'UFR LLSH (site Gergovia).

. **Le catalogue est consultable sur :**

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

Enfin, vous disposez, **au second étage de l'UFR LLSH** (site de Gergovia), d'une bibliothèque de département, moderne, lumineuse et fonctionnelle dont le fonds s'enrichira au fur et à mesure des années. Cette bibliothèque est complémentaire des deux autres précédemment citées et vous y trouverez de nombreux ouvrages, du plus général au plus spécialisé.

N'hésitez pas à consulter les informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque. Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants. Les étudiants de l'UFR Lettres sont invités à fréquenter la BCU Lafayette (salle de lecture 4<sup>e</sup> étage) qui leur est réservée.

*La Bibliothèque Lafayette est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 19h00*

#### ♦ *LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE*

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo
- caméras HD à discrétion du responsable d'année

Pour cela vous devez avertir le responsable d'année, faire la réservation auprès du secrétariat ou du service TICE audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

#### ♦ *L'ASSISTANCE*

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

#### ♦ *LE SITE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE*

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UBP, les services de l'UBP, les relations internationales, etc...

<http://www.uca.fr/>

#### ♦ *L'ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ*

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou

d'un service de l'Université Blaise Pascal

[https://ent.uca.fr/core/accueil/  
rubrique "annuaire"](https://ent.uca.fr/core/accueil/rubrique%20%22annuaire%22)

♦ *LE SITE DU DÉPARTEMENT DES METIERS DE LA CULTURE*

Vous y trouverez toutes les informations sur vos formations et la vie du département. Consultez-le régulièrement.

[http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-  
formations/licence-arts-11245.kjsp](http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-<br/>formations/licence-arts-11245.kjsp)

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez choisir d'effectuer votre stage à l'étranger.

♦ *LA VIE CULTURELLE...*

...C'est :

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. La pratique dans un atelier est obligatoire chaque année du parcours Arts du Spectacle. Ces diverses propositions sont dispensées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

**Le Service Université Culture, c'est...**

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires

un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures.

<http://culture.clermont-universite.fr/>

**PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE :**

**Dans le cadre de votre UE libre, vous pouvez, en fonction des places disponibles, choisir un atelier de pratique artistique. La procédure d'inscription et les ateliers validables figurent ci-dessous.**

## Liste des UE libres

Année universitaire 2017-2018

### SERVICE UNIVERSITÉ CULTURE

**Contact** : Service Université Culture, 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex  
Tél. 04 73 34 66 03 Email : suc@uca.fr

Les UE libres proposées par le Service Université Culture sont des ateliers de pratique artistique qui s'adressent aux étudiants de toutes les composantes de l'Université Clermont Auvergne. Ils font l'objet d'une validation (ECTS) et se déclinent dans différents domaines : Arts plastiques, Arts de la scène, Arts, sciences, techniques, société, Cinéma, Lire Écrire, Musique.

Arts plastiques (plusieurs propositions au choix)
Chorale universitaire
Cinéma Création documentaire
Cinéma Éducation Images et Médias
Cinéma Réalisation Animation
Cinéma Réalisation Art vidéo
Cinéma Réalisation Fiction (plusieurs propositions au choix)
Cinéma Vidéocollectif
Création chorégraphique (plusieurs propositions au choix)
Écriture - Lecture (plusieurs propositions au choix)
Écriture radiophonique (plusieurs propositions au choix)
Gravure et Techniques d'impression
Musique vocale (plusieurs propositions au choix)
Orchestre universitaire
Théâtre (plusieurs propositions au choix)

UE libre réservée aux étudiants ayant obtenu le statut Étudiant artiste :

Pratique Étudiant artiste
---------------------------

Descriptifs des ateliers de pratiques artistiques disponibles sur le site web du Service Université Culture  
<http://culture.clermont-universite.fr/>

**RÉUNION D'INFORMATION : mardi 19 septembre 2017, entre 18h et 21h**

**Lieu : Institut d'Auvergne de Développement des Territoires (IADT)  
51, Boulevard François Mitterrand - Clermont-Ferrand**

## Règlement général

### ♦ *ABSENCES :*

- *LES COURS : L'ASSIDUITÉ AUX COURS EST DE RÈGLE DANS NOS FILIÈRES.*

La présence aux cours (CM/TD), interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) **présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des Arts du spectacle .**

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre ou dans le cadre de l'évaluation de contrôle continu.

- *LES EXAMENS :*

Toute absence à un examen (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, sera sanctionné par un zéro. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département Tourisme/Arts du spectacle un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Les étudiants étrangers effectuant un semestre ou une année d'études dans les filières Tourisme dans le cadre de programmes d'échanges sont tenus de respecter ce règlement.

### ♦ *PLAGIAT :*

#### **Le plagiat c'est :**

- **s'approprier** le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présenter comme sien
- **s'accaparer** des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance
- **résumer** l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur votre sujet
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

#### **La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte**

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

*Extraits tirés du logiciel [compilatio.net](#)*